SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
9 EME REUNION ANNUELLE ORDINAIRE
BRAZZAVILLE, CONGO, 18-19 JUIN 1987

AFRICARE/GA/11/63

Rapport du Conseil D'Administration couvrant la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1986

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION

SIEGE

Bookshop House
50/52 Broad Street
P.M.B. 12765
Lagos, Nigéria

Tel: 633681/633724
Telex: 22647 AFRICA NG

BUREAUX REGIONAUX

Tours Atlas
Place Zallaqa
B.P. 7556
Casablanca
Morocco

Tel: 309111/308585
Telex: 28079 M

Reinsurance Plaza
P.O. Box 62328
Nairobi
Kenya

Tel: 330630/330637/8/9
Telex: 23289 AFRICARE

Résidence Azur
18, Avenue Dr. Crozet
B.P. 1623
Abidjan 20
Côte d'Ivoire

Tel: 331995/331050
Telex: 22345 AFRE CI

Date: 18 Juin 1987

Honorables Délégués à l'Assemblée
Générale de la Société Africaine
de Réassurance.

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance, notamment en ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du règlement général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du ler Janvier au 31 Décembre 1986 ainsi que le résumé du budget administratif approuvé pour l'exercice 1987.

Veuillez agréer, Excellences, l'assurance de ma très haute considération.

Ezzat Abdel Bary

EZZAT ABDEL BARY
Président du Conseil d'Administration
et de l'Assemblée Générale.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFRICA RE

Président	Suppléants
Ezzat M. ABDEL BARY (Egypte)	Jada LORERE (Soudan)
Vice-Président	
Eugene OKWOR (Nigéria)	M.A. DARKOH (Ghana)
Administrateurs	
S. KANOUNI (Maroc)	M.S. NAAS (Libye)
A. BEZABEH (Ethiopie)	F.F. MAGEZI (Ouganda)
A.T. KAMINCHIA (Kenya)	S.H. KONIE (Zambie)
I. IDDI ANGO (Niger)	A.A. AMAVI (Togo)
R. IBATA (Congo)	Mme C. KOYAGA (RCA)
F. LAZRI (Algérie)	Cheikh O.A. LOULY (Mauritanie)
M.L. YUMA (B.A.D.)	E.M. DOGBE (B.A.D.)

COMPOSITION DE LA DIRECTION DE L'AFRICA RE

Eyessus W. ZAFU
Directeur Général et Chef Exécutif

Ahmed E.A. ELSANUSI
Directeur Général Adjoint

Bakary KAMARA
Secrétaire Général.

SOMMAIRE

Page

Avant Propos 5

Environnement commercial 6

Opérations

—Encaissement 7
  —Encaissement de primes
  —Répartition géographique de l'encaissement
  —Répartition par branche 8
—Autres revenus 9
  —Placements à court terme et observations
  —Placements à long terme
—Sortie de portefeuille
  —Sinistres et sinistralité
—Rétention et Rétrocessions 10
—Résultats de l'année de souscription 1984
—Résultats de l'exercice financier 1986

Autres Activitiés

—Relations avec les autres organisations 11
—Questions relatives au personnel
—Assemblée Générale
—Conseil d'Administration 12

Perspectives d'avenir

Principaux points de la Situation Financière de la Société 14
Rapport du Commissaire aux comptes 15
Bilan au 31 Décembre 1986 16
Compte des pertes et profits au 31 Décembre 1986 17
Compte des résultats techniques au 31 Décembre 1986 18
Tableau de financement de l'exercice clos le 31 Décembre 1986 19
Notes annexes aux états financiers 1986 20

Annexes

I Etat des souscriptions et droits de vote au 31 Décembre 1986 23
II Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale à sa 8ème Réunion Annuelle Ordinaire tenue à Bujumbura, République du Burundi, les 24, 25 et 26 Juin 1986. 24
III Résumé du budget administratif de l'exercice 1987 28

Avant Propos

Ce 9ème rapport annuel et les comptes de l'exercice financier 1986 contiennent les résultats finaux de l'année de souscription 1984 (la dernière à être close), des années de souscription déjà closes (1978 à 1983) et des années non encore closes, déterminés conformément au système de comptabilisation des opérations basé sur une période comptable de trois ans. Il rend compte des réalisations de la Société au cours de l'exercice financier à la lumière de l'environnement commercial, du rapport du commissaire aux comptes, des résolutions adoptées par la 8ème Assemblée Générale et du résumé du budget administratif 1987 de la Société tel qu'approuvé par le Conseil d'Administration.

Un bénéfice net de US$ 928.482 a été réalisé au titre de l'exercice financier faisant l'objet du présent rapport. Ce profit qui est inférieur à celui de l'année précédente (US$ 2.149.273), malgré un excédent de souscription plus élevé en 1986 qu'en 1985, a été affecté par deux facteurs essentiels, à savoir:

—la baisse substantielle en valeur de l'une des monnaies d'encaissement d'une importante zone de production de la Société et les importantes difficultés d'ordre opérationnel inhérentes à ce marché.

—l'augmentation du fardeau des sinistres relatifs aux affaires internationales précédemment acceptées par la Société et qui sont en queue de portefeuille.

Le problème de la perte de change a assumé une fois de plus des proportions graves. En effet, une somme de US$ 3.682.631 a été passée par pertes et profits dont US$ 3.662.295 attribuables à des difficultés opérationnelles rencontrées dans un seul marché, un développement qui montre clairement l'urgente nécessité de leur trouver une solution.

Comme les années précédentes, le résultat positif obtenu est principalement dû à la relative rentabilité du portefeuille de la Société, la baisse du dollar US, l'adoption d'un système de comptabilisation en plusieurs monnaies et enfin à la limitation des dépenses administratives.

Le projet d'informatisation initié en 1985 avance graduellement et de façon satisfaisante. Vers la fin de 1986, des dispositions avaient été prises pour vérifier la convenance des programmes établis pour les systèmes des principaux aspects à automatiser tels que les contrats, les opérations techniques et les comptes financiers, avant de les tester.

Le troisième bureau régional d'Abidjan, Côte d'Ivoire dont le projet a fait l'objet de consultations avec les autorités de ce pays est devenu opérationnel à partir du 1er Janvier 1987. A ce propos, les bonnes dispositions dont le Gouvernement de Côte d'Ivoire a fait preuve et la rapidité avec laquelle les formalités ont été accomplies méritent une mention spéciale et l'expression de notre gratitude.

Outre la poursuite de la consolidation de ses réalisations, la Société a fait montre de bonnes dispositions quant à sa capacité de planification et d'organisation. A cet égard, l'élaboration en 1986, du premier plan d'action triennal est une réalisation dont il faut se féliciter.

La célébration de son 10ème anniversaire a été une occasion pour la Société de manifester sa gratitude à toutes les compagnies cédantes et à ses associés pour leur soutien constant et de les assurer de son désir de renforcer ses rapports avec eux dans les années à venir.

Votre Conseil est encouragé non seulement par les résultats positifs obtenus par la Société en 1986, mais par ses perspectives d'avenir. Il exprime sa gratitude à tous les Etats membres et non-membres, aux compagnies cédantes et aux institutions soeurs pour leur soutien constant, à la Direction et au personnel de la Société pour leur dévouement et leur abnégation sans lesquels ces résultats n'auraient pas été possibles.

Environnement Commercial

En 1986, l'environnement commercial de la Société est resté essentiellement le même qu'en 1985. La plupart des économies africaines ont continué de connaître de sérieuses difficultés aggravées, entre autres, par les effets conjugués de la baisse des prix de leurs produits d'exportation et le poids croissant de leur dette.

Les mesures prises par un nombre croissant de pays en vue du réajustement structurel nécessaire pour leur économie ont rendu les choses plus difficiles dans l'immédiat, mais de tels sacrifices sont inévitables si l'on veut s'assurer un meilleur avenir.

Dans beaucoup de pays, le secteur des assurances n'a enregistré qu'une croissance faible ou nulle, tandis que dans d'autres, notamment ceux dont les économies sont l'objet de réajustements structurels, cette croissance a été très négative.

L'évolution de l'encaissement de primes de la Société (qui a connu une baisse significative) reflète par conséquent, dans une large mesure, les conditions économiques globales qui ont prévalu sur le continent.

Sur la scène de la réassurance, la récente contraction de la capacité internationale combinée aux nombreuses défaillances de la part des réassureurs, ont eu tendance à limiter le choix des compagnies africaines aux quelques leaders traditionnels du marché, qui à leur tour ont semblé adopter une politique apparemment coordonnée caractérisée par des termes et conditions de réassurance plus durs et plus restrictifs.

Si les difficultés des économies nationales se sont traduites par une chute considérable de l'encaissement de primes brutes de la Société, le durcissement persistant des termes de la réassurance devrait contribuer à améliorer la rentabilité de ses affaires. Cela étant, la Société a accru ses efforts de marketing et ses services afin d'augmenter sa part du portefeuille de la réassurance du continent qui est relativement rentable.

Les plus importants développements de l'année affectant les activités présentes et futures de la Société ont été:

—La création en Algérie d'une nouvelle compagnie, la Compagnie Algérienne d'Assurances Transports "CAAT", qui souscrit toutes affaires des branches Maritime et Aviation et la décision du marché de ce pays de retenir entièrement toutes les Affaires Accident.

—L'imposition d'un capital minimum de 2 millions de Dinars en Tunisie et la décision de rendre la responsabilité civile décennale (RC Décennale) obligatoire.

—L'introduction d'un second guichet des changes au Nigéria dans le cadre duquel entrent les transferts/conversions de primes de réassurance.

—L'introduction d'un second guichet des changes au Ghana après plusieurs dévaluations du Ceci au cours des années précédentes.

—La création de 2 compagnies d'assurance-vie, d'une compagnie d'assurances générales et la liquidation d'une compagnie au Sénégal.

—La création d'une compagnie en Côte d'Ivoire, au Burundi et au Kenya.

—La mise sur pied par le Président de la République du Kenya d'une commission d'enquête pour étudier et faire des recommandations sur les tarifs d'assurance automobile.

—L'entrée en vigueur de la loi de 1984 sur les assurances en République du Kenya.

Opérations

Pour des raisons de convenance sur le plan administratif, la Société a regroupé les pays africains en quatre zones commerciales: l'Afrique de l'Ouest (anglophone), l'Afrique Centrale et Occidentale francophones, l'Afrique du Nord et l'Afrique Orientale et Australe. Tandis que les deux premières zones sont administrées à partir du Siège à Lagos, Nigéria, les deux dernières le sont à partir des bureaux régionaux de Casablanca et de Nairobi.

Les affaires provenant d'autres régions que l'Afrique sont traitées par la Division Internationale (parfois appelée "Reste du Monde") qui est basée au Siège.

Par ailleurs, les affaires souscrites par la Société sont classées en trois branches — Incendie et Accident (y compris les risques techniques), Maritime et Aviation et la branche Vie.

ENCAISSEMENT

Au cours de l'exercice financier 1986, la Société a enregistré un encaissement de primes brutes de US$ 34,5 millions. Ce chiffre est de loin inférieur (21%) à celui de l'exercice précédent (US$ 43,71 millions).

Si cette baisse dont l'ampleur n'était pas prévue est attribuable dans une large mesure à l'importante dépréciation de l'une de ses principales monnaies d'encaissement, d'autres facteurs y ont contribué:

—Comme en 1985, la situation économique générale de la plupart des pays d'où l'Africa Re tire traditionnellement une bonne partie de ses encaissements a continué d'entraver la croissance de la production en dollars US, la monnaie de compte de la Société.

—Le système de comptabilisation des opérations en monnaies originales adopté à partir du 1er Janvier 1985 a été maintenu en 1986, tandis que les conversions en dollars US aux taux en vigueur à la date du bilan ont réduit de façon significative le volume de primes brutes.

—Enfin l'effet attendu du désengagement de la Société des affaires internationales non africaines a commencé à se faire sentir au cours de l'année. Le volume du portefeuille 1986 de ces affaires a été inférieur de 11% à celui de 1985.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES PAR EXERCICE FINANCIER

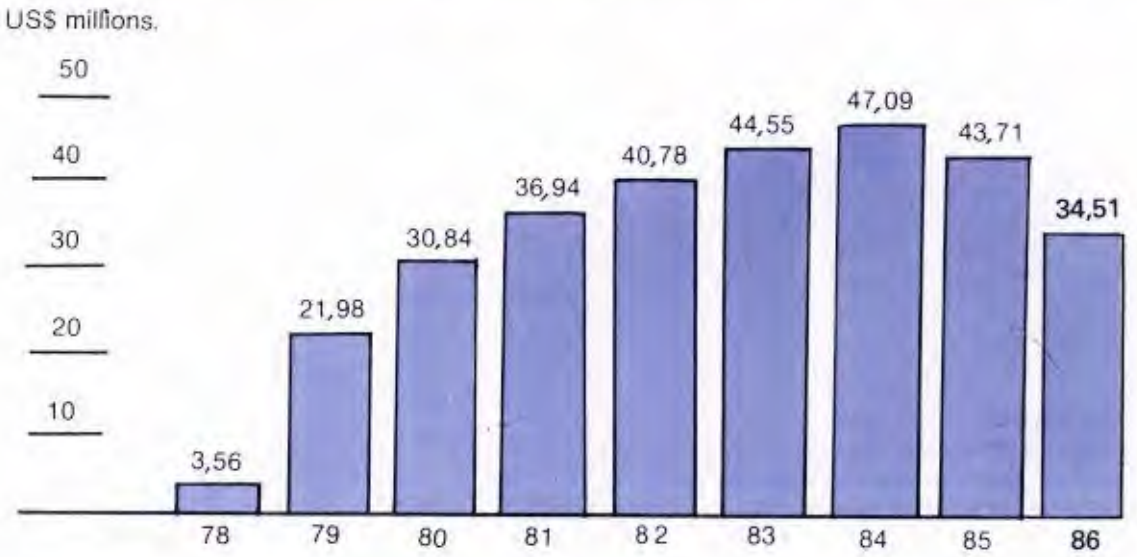

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE L'ENCAISSEMENT

Au cours de l'année passée en revue, la répartition géographique de l'encaissement de primes de la Société a considérablement varié. Bien que la région commerciale d'Afrique du Nord soit restée la plus importante zone de production en termes absolus, sa contribution à l'encaissement global, soit 32%, a néanmoins baissé de 9% par rapport à celle de 1985. Par contre, la zone de l'Afrique Centrale et Occidentale francophones voit sa part augmenter substantiellement aussi bien en termes absolus qu'en termes relatifs. Elle passe au second rang du classement des zones de production avec une hausse de 12% par rapport à 1985 et une contribution de 23% à l'encaissement global. Il convient de noter à propos de cette région que la relative fermeté de sa monnaie de transaction a contribué à la réalisation de ces résultats.

L'encaissement enregistré au titre des acceptations non africaines a diminué en termes absolus, mais en 1986 il représentait 17% du volume global de primes, soit 2% de plus qu'en 1985. La zone commerciale de l'Afrique Orientale et Australe a produit à peu près le même volume de primes que l'année précédente avec cependant une contribution relative en 1986 (16%) supérieure de 4% à celle de 1985. L'encaissement de cette région a été affecté par la dépréciation sensible de certaines monnaies.

La zone de l'Afrique de l'Ouest anglophone qui, depuis le démarrage de la Société, assurait à celle-ci la seconde plus importante production de primes n'a fourni en 1986 que 12% de l'encaissement total: La cause essentielle de cette forte régression a été l'importante baisse en valeur de la monnaie d'encaissement de son plus important marché au cours de l'année.

Compte tenu de la structure des traités des cédantes et de la base financière de la Société, l'Afrique Centrale et Occidentale francophones d'une part et l'Afrique Orientale et Australe de l'autre, offrent d'importantes possibilités de croissance au cours des années à venir.

REPARTITION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES PAR ZONE D'OPERATIONS — EXERCICE FINANCIER 1986

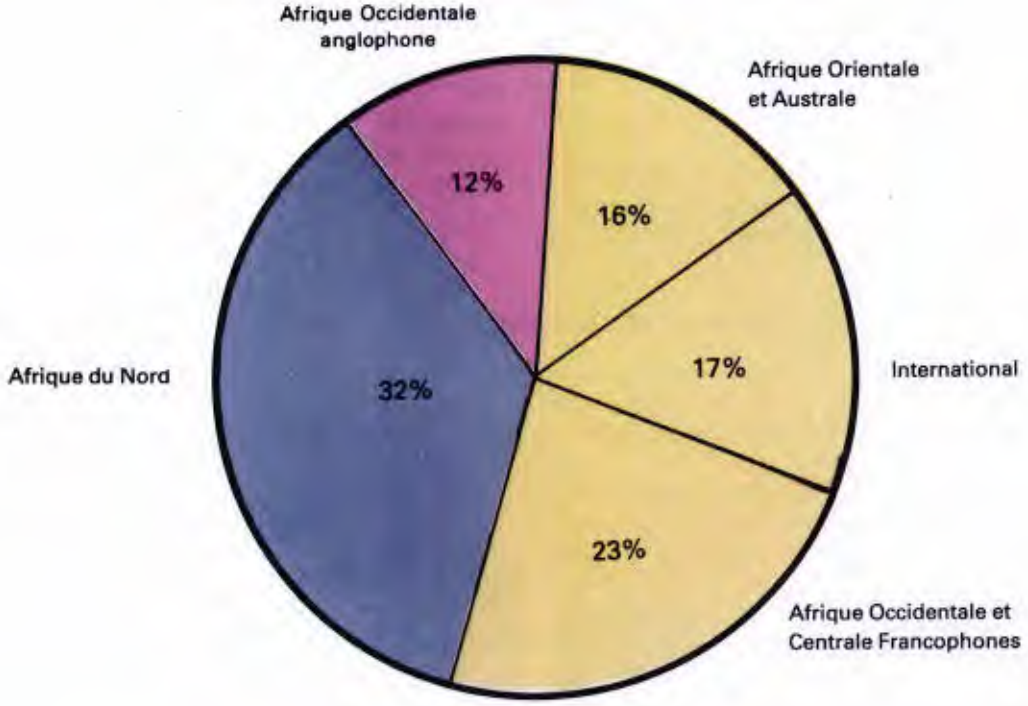

Répartition par branche

Comme les années précédentes, la branche Incendie et Accident (y compris les Risques techniques) est créditée de la plus forte contribution à l'encaissement global. En 1986, celle-ci avait été de 71,50% contre 65,90% en 1985. Mais si l'on considère le volume de primes effectivement enregistrées, elle accuse une baisse de 15,5% par rapport à l'année précédente. Ce déficit qui est attribuable à l'Afrique de l'Ouest anglophone (47,22%) et à l'Afrique du Nord (35,14%) est essentiellement dû, entre autres, à des raisons techniques au Nord et à la dépréciation des monnaies à l'Ouest. Bien qu'elle ait été importante, l'augmentation en Afrique Centrale et Occidentale francophones (69,11%) n'a pas été suffisante pour compenser les déficits des deux zones mentionnées auparavant.

La branche Maritime/Aviation a produit 26,50% du volume total des primes encaissées, soit 36% de moins que l'année précédente. Comme c'était le cas pour la branche Incendie/Accident, les déficits les plus importants ont été enregistrés en Afrique de l'Ouest anglophone (66,27%) et en Afrique du Nord (43,35%). Là également, l'importante augmentation de la production (51,25%) enregistrée en Afrique Centrale et Occidentale francophones n'a pas suffi pour compenser les déficits des deux autres circonscriptions.

Quant à la branche Vie, malgré l'augmentation de sa production de primes de 12,8% au cours de l'année, sa contribution à l'encaissement totale (2%) est si faible qu'elle ne peut affecter le résultat global.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES PAR BRANCHE ET PAR EXERCICE FINANCIER

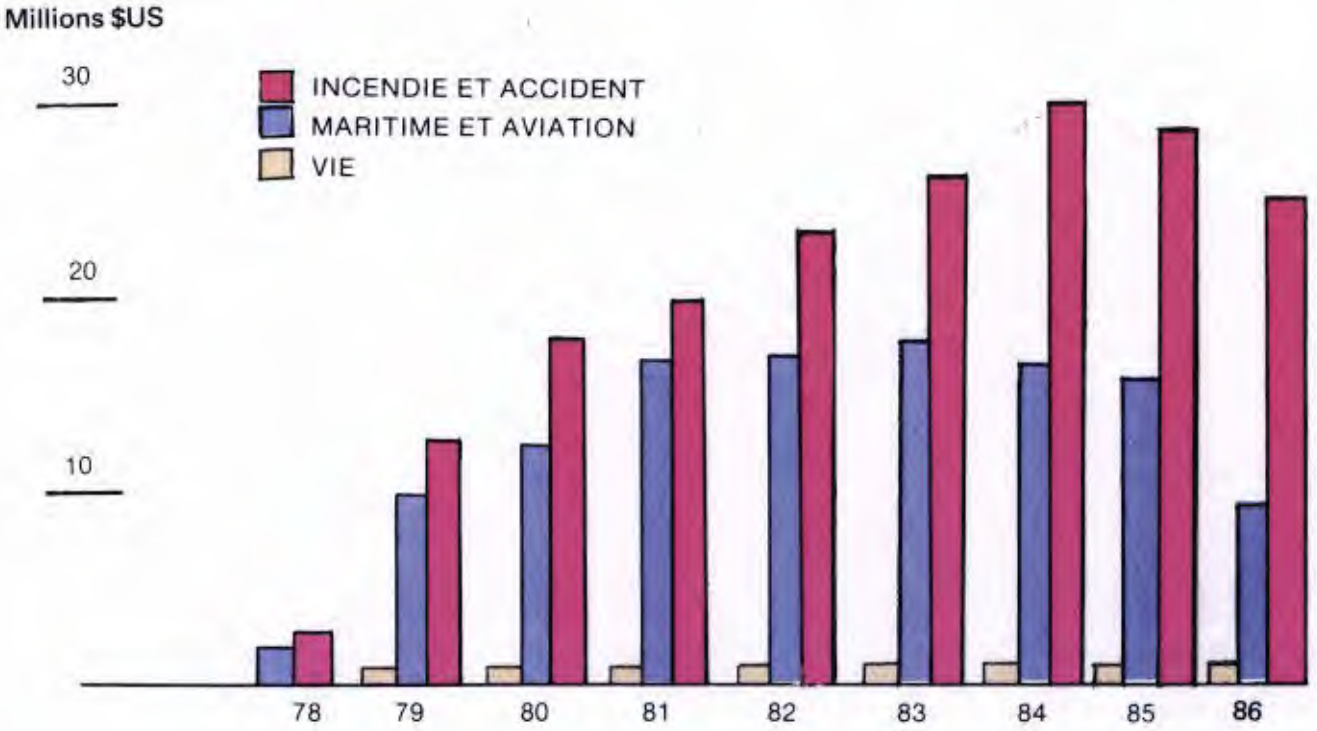

AUTRES REVENUS

Placements à court terme et Observations

Les taux d'intérêt servis sur les dépôts à terme en dollars sont restés faibles, se situant entre 5,5% et 6,5% par an, tout au long de l'année 1986. Ainsi le placement à court terme des fonds de la Société dont une bonne partie a été maintenue en dollars US a produit un montant de US$ 560.368 qui, ajouté aux autres revenus, dont les profits sur les cessions d'actifs, a représenté au total US$ 612.917 contre US$ 535.596 en 1985. D'autre part, les intérêts perçus sur les dépôts de réassurance se sont élevés à US$ 820.623 en 1986, alors que le chiffre équivalent de 1985 était de US$ 679.240. Il se dégage de ces deux montants une légère augmentation qui s'explique par le volume un peu plus important des fonds investis. Quant à l'amélioration substantielle des intérêts perçus sur les dépôts de réassurance, elle reflète, plus que toute autre chose, la hausse des taux d'intérêts sur les dépôts auprès des compagnies cédantes. Dans l'ensemble, la modicité des produits de placement s'explique par le fait que les ressources investissibles de la Société sont limitées.

Placements à long terme

Le seul placement à long terme de la Société à mentionner au titre de l'exercice 1986 est celui qu'elle a fait dans la Société pour l'Habitat Territorial en Afrique (Shelter-Afrique). Il n'a produit aucun revenu durant l'année. Cependant, il ressort des comptes de ladite Société au 31.12.86 que les avoirs des actionnaires sont restés intacts.

SORTIE DE PORTEFEUILLE

Sinistres et Sinistralité

Avec l'Augmentation du volume des sinistres bruts de US$ 18,27 millions en 1985 à US$ 21,25 millions en 1986 et la baisse de la production de primes de US$ 43,71 millions à US$ 34, 51 millions au cours de la même période le ratio des sinistres bruts aux primes brutes a fortement évolué vers la hausse en passant de 41,80% à 61,56%. La détérioration de la sinistralité s'est reflétée dans toutes les branches et dans toutes les régions. Plus de 80% des sinistres enregistrés en 1986 portent sur les années de souscription 1983 à 1986, ce qui est peut-être une indication d'une tendance vers la détérioration de la sinistralité ou le résultat d'une amélioration du rythme de règlement des sinistres. Tandis que le ratio de la branche Incendie et Accident est monté de 42,92% à 61,35%, celui des Affaires Maritime et Aviation est passé de 39,22% à 62,14%. Par contre, celui de la branche Vie a baissé de 49,18% à 43,48%.

Même si le ratio de 53,21% enregistré par le portefeuille régional est plus élevé que celui de l'année précédente, il est de loin meilleur que les 102,57% réalisés par le portefeuille des acceptations internationales non africaines. A titre de comparaison, les chiffres de 1985 pour ces deux entités étaient respectivement de 37,15% et 74,39%

Analysés par zone d'opérations, les chiffres de la sinistralité donnent un ratio de sinistres de 78,27% pour l'Afrique du Nord, soit le taux le plus élevé, 48,25% pour l'Afrique Orientale et Australe, 36,49% pour l'Afrique Centrale et Occidentale francophones et enfin 24,46% pour l'Afrique de l'Ouest anglophone.

RATIO DE SINISTRES BRUT PAR BRANCHE
EXERCICE FINANCIER 1986
(en millions $US)

SINISTRES/ PRIMES / BRANCHE	AFFAIRES REGIONALES			AFFAIRES INTERNATIONALES			CHIFFRES POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIETE		
	Sinistres	Primes	Taux de Sinistres %	Sinistres	Primes	Taux de Sinistres %	Sinistres	Primes	Taux de Sinistres %
INCEND. & ACCIDENT	9,86	19,13	51,54	5,41	5,56	97,30	15,27	24,69	61,85
MARITIME & AVIATION	5,10	8,86	57,56	0,58	0,28	207,14	5,68	9,14	62,14
VIE	0,30	0,69	43,48	—	—	—	0,30	0,69	43,48
TOUTES BRANCHES CONFONDUES	15,26	28,68	53,21	5,99	5,84	102,57	21,25	34,52	61,56

RETENTION ET RETROCESSION

Au cours de l'exercice financier 1986, l'Africa Re a rétrocédé US$ 3.263.069,68 soit 9,5% des primes brutes qu'elle a souscrites. Comparé aux 19,47% rétrocédés l'année précédente, ce pourcentage reflète la politique de la Société visant à retenir autant d'affaires régionales que sa capacité technique et financière lui permet. Ces rétrocessions on été faites pour une bonne partie aux compagnies africaines participant au PROGRAMME AFRICAIN DE RETROCESSION (AUTOFAC/1ER EXCEDENT DE PLEIN), ce qui est également une manifestation de son souci d'assurer un bon partage et une bonne répartition des risques régionaux entre les assureurs et les réassureurs du continent.

RESULTATS DE L'ANNEE DE SOUSCRIPTION 1984

Conformément au système de comptabilisation de la Société, les résultats de chaque branche d'affaires au titre de l'année de souscription 1984 ont été déterminés au 31 Décembre 1986, date à laquelle ladite année technique a été close après être restée ouverte pendant 3 ans pour la réception et l'enregistrement des comptes tardifs.

Il n'y a pas eu de changement par rapport à l'année précédente quant au mode de calcul des réserves pour les sinistres en suspens des années de souscription closes. Les mesures prises les années précédentes pour relever légèrement les réserves des branches IARD ont été maintenues et appliquées à l'année de souscription 1984 close cette année.

Apres avoir honoré les obligations résultant des traités cédés à la Société et constitué des réserves pour les sinistres en suspens, il s'est dégagé des comptes de l'année de souscription 1984 un profit de US$ 2.545.923 (1983 - US$ 1.362.657) qui a été reflété dans le résultat global présenté dans le compte des résultats techniques de l'exercice clos le 31 Décembre 1986.

RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 1986

Les détails chiffrés des transactions techniques enregistrées durant l'exercice financier 1986 au titre de toutes les années de souscription sont présentés dans le compte des résultats techniques de l'exercice clos le 31 Décembre 1986. Les primes retenues au titre de l'exercice financier passé en revue se sont élevées à US$ 31.250.702 (1985 — US$ 35.201.996) et les frais de souscription à US$ 28.528.807 (1985 — US$ 29.338.580). En déduisant ce dernier montant des primes retenues, il se dégage un solde de US$ 2.721.895 (1985 — US$ 5.863.416). Les réserves pour sinistres à payer et le Fonds de réserve reportés des exercices précédents représentent US$ 27.710.735, tandis que le montant reporté à nouveau au 31 Décembre 1986 au titre de ces réserves et de ce Fonds était de US$ 26.795.131. Il ressort de ces opérations au niveau du compte des résultats techniques un excédent de souscription de US$ 3.637.499 pour toutes les années de souscription closes, montant qui a été porté au compte des pertes et profits.

Le produit des placements et les autres revenus se sont chiffrés au total à US$ 1,433.540 (1985 — US$ 1.215.835), tandis que des décaissements d'un montant de US$ 4.142.557 (1985 — US$ 1,099.476) ont été effectués. Il en résulte un profit net de US$ 928.482 (1985 — US$ 2.149.272) au titre de l'exercice financier 1986.

Les Administrateurs ne recommandent pas le paiement de dividende.

Autres Activités

1. Relations avec les autres organisations

Au cours de l'exercice 1986, la Société Africaine de Réassurance a maintenu et développé ses relations avec les organisations soeurs africaines — telles la Fédération des Sociétés d'assurances de droit national africaines (FANAF), la West African Insurance Consultative Association (WAICA), l'Organisation des Assureurs de l'Afrique de l'Est (OEAI), l'Union Générale des Assureurs Arabes (UGAA), l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) et la Compagnie Commune des Etats Membres de la CICA (CICA RE).

La Direction a en outre rendu visite au Secrétariat Général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en vue d'examiner avec cette institution les voies et moyens par lesquels renforcer la coopération en matière d'assurance et de réassurance en Afrique. La Société a pris part au projet relatif à la Chambre de Compensation Africaine des Assurances initié par l'Organisation des Assurances Africaines. Il s'agit d'un projet à long terme dont la réalisation pourrait augmenter substantiellement le volume des échanges d'affaires entre les marchés et partant, la rétention de primes de réassurance en Afrique. La gestion du Pool Aviation Africain au nom des rétrocessionnaires africains est assurée depuis Août 1986 à partir du Siège de l'Africa Re à Lagos. Le nombre de ses compagnies membres a augmenté à l'occasion des renouvellements en Décembre 1986, tandis que certaines se sont retirées. Néanmoins, sa capacité pour l'année en cours est légèrement supérieure à celle de l'année précédente.

2. Questions relatives au personnel

Le personnel de la Société s'est accru de 5 employés en 1986 par rapport à 1985, passant de 114 personnes à 119, de 15 pays africains.

EFFECTIF DU PERSONNEL DE L'AFRICA RE AU 31-12-86 PAR PAYS ET PAR CATEGORIE

NATIONALITE	D	P	SP	G	M	TOTAL
ALGERIE	1					1
ANGOLA		1				1
BENIN		2		4		6
CAMEROUN		1				1
ETHIOPIA		1				1
GHANA	1	3	1	1	1	7
KENYA	1	1		12	2	16
ILE MAURICE	1					1
MAROC		1	1	8	2	12
NIGERIA		8	2	46	10	66
SENEGAL		1				1
SIERRA LEONE		1				1
TANZANIE		1				1
TOGO		2		1		3
OUGANDA		1				1
TOTAL	4	24	4	72	15	119

3. Assemblée Générale

L'Assemblée Générale a tenu sa 8ème réunion annuelle ordinaire à Bujumbura (Burundi) les 24, 25 et 26 Juin 1986, à l'invitation du gouvernement de la République du Burundi. Ont participé à cette réunion 31 pays membres et la Banque Africaine de Développement, représentant 92,27% des pouvoirs de vote. Ont en outre assisté en qualité d'observateurs — pays non membres, le Madagascar et le Rwanda, ainsi que nombre d'organisations soeurs, associations et sociétés d'assurances et de réassurance.

La cérémonie solennelle d'ouverture était présidée par Mr. P. NGENZI, Ministre des Finances de la République du Burundi, qui dans son allocution a déploré le fait que les forums organisés autour des problèmes africains débouchent rarement sur des actions concrètes, avant de réitérer le souhait souvent exprimé de voir la coopération inter-africaine en matière d'assurance et de réassurance se renforcer et la Société Africaine de Réassurance participer de facon plus significative au développement économique et social du continent, dix ans après sa création à Yaoundé.

L'Assemblée Générale a, au cours de cette réunion, adopté le rapport annuel du Conseil d'Administration ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes relatif aux comptes finaux, le bilan et le compte des pertes et profits de la Société au 31 Décembre 1985. Un nouveau Conseil d'Administration a à cette occasion été élu pour une période de 3 ans à compter de Juin 1986. L'Assemblée Générale a aussi reconduit le mandat du Commissaire aux comptes — AKINTOLA WILLIAMS & COMPANY (Nigéria) pour la vérification des comptes de l'exercice 1986 et constitué le Comité des Résolutions de la 9ème réunion annuelle ordinaire, composé du Burundi, de l'Ile Maurice, du Bénin et de la Libye.

L'Assemblée Générale a en outre réitéré son appel aux Etats-Membres et aux Sociétés cédantes afin qu'ils s'acquittent sans délai de leurs engagements tout en invitant le Conseil et la Direction à en faire autant quant aux obligations contractées par la Société vis-à-vis de ses partenaires commerciaux.

Enfin, à l'invitation de la République Populaire du Congo, l'Assemblée Générale a décidé de tenir sa 9ème réunion annuelle ordinaire à Brazzaville — Congo — les 19 et 20 Juin 1987.

4. Conseil d'Administration

Au cours de l'année sous revue, le Conseil d'Administration a tenu quatre (4) réunions aux dates et lieux ci-après indiqués:

REUNIONS	DATES	LIEUX
34ème réunion	16 & 17 Avril 1986	Dakar, Sénégal
35ème réunion	22 Juin 1986	Bujumbura, Burundi
36ème réunion	26 Juin 1986	Bujumbura, Burundi
37ème réunion	10 & 11 Novembre 1986	Lagos, Nigéria

Entre autres décisions de gestion, le Conseil a au cours de cet exercice modifié le Statut du Personnel de la Société, pour une plus grande sécurité de l'emploi avec l'introduction d'une carrière permanente, et autorisé le démarrage des opérations du 3ème bureau régional dont le siège est à Abidjan, à compter du 1er Janvier 1987. Il a en outre décidé de l'informatisation des opérations et des comptes de la Société. Le Conseil a procédé à la réévaluation du coût des actions de la Société qui s'élève au 31 Décembre 1985 à US$. 12.000 par action, conformément à l'article 5 alinéa 3 de l'Accord portant création de la Société.

Le mandat du 3ème Conseil expirant en Juin 1986, de nouveaux administrateurs ont été élu lors de la 8ème réunion annuelle ordinaire de l'Assemblée Générale qui à leur tour ont désigné chacun un suppléant. Le nouveau Conseil qui a élu son Président et son Vice-Président en les personnes de MM. Ezzat ABDEL BARY (Egypte) et Eugène OKWOR (Nigéria), est composé de:

— Farouk LAZRI (Algérie)	suppléant — Cheikh O.A. LOULY (Mauritanie)
— Raymond IBATA (Congo)	suppléant — Mme Cécile KOYAGA (RCA)
— Ayalew BEZABEH (Ethiopie)	suppléant — F.F. MAGEZI (Ouganda)
— Alexander KAMINCHIA (Kenya)	suppléant — S.H. KONIE (Zambie)
— Saad KANOUNI (Maroc)	suppléant — M.S. NAAS (Libye)
— Ibrahim IDDI ANGO (Niger)	suppléant — Ayi Amavi (Togo)
— Morisho YUMA (BAD)	suppléant — E.M. DOGBE (BAD)

MM. Jada Lorere (Soudan), et M.A. Darkoh (Ghana) respectivement suppléants de MM. Abdel Bary et Okwor.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Bien que le résultat net de la Société au titre de l'exercice passé en revue soit en lui même une réalisation appréciable, il a été notablement affecté par des facteurs étrangers aux opérations de réassurance normales. La résolution satisfaisante des problèmes opérationnels persistants dans certains états membres est non seulement souhaitable, mais une condition nécessaire pour la croissance continue de l'Africa Re sans avoir à recourir à l'appel de la portion non libérée (50%) de ses actions souscrites.

La mise en oeuvre en 1987 du programme d'informatisation de la Société devrait améliorer le traitement des transactions de réassurance ainsi que les délais de réponse aux besoins des clients.

Par ailleurs, les progrès réalisés durant l'exercice 1986 ont renforcé l'assise tant financière que technique de l'institution, tandis que l'ouverture du 3ème Bureau régional à Abidjan, Côte d'Ivoire, rapproche plus que jamais ses services à un plus grand nombre de compagnies cédantes et devrait lui permettre de consolider ses rapports déjà satisfaisants avec ses partenaires de cette zone et son encaissement de primes.

Au cours des récentes années, les opérations de la Société dans les marchés des pays non-membres se sont développées de façon satisfaisante. Outre l'intérêt que représentent pour elle les affaires qu'elle accepte de ces marchés, sa plus grande familiarité et le renforcement de ses liens avec ceux-ci devraient favoriser l'adhésion desdits états à son accord d'établissement.

Les récents développements survenus sur le marché international de la réassurance indiquent clairement que les compagnies africaines devront exporter plus de primes pour obtenir des couvertures qui du reste sont assorties de restrictions, une tendance qui pourrait logiquement les encourager à réduire leur forte dépendance des marchés étrangers. Pendant ce temps, l'Africa Re envisage de poursuivre sa stratégie de marketing centrée sur la clientèle et les services offerts à ces derniers pour montrer aux cédantes africaines l'intérêt qu'il y a à consolider leur propre marché régional de réassurance. Des études préliminaires ont été entreprises au sujet de la possibilité de créer un forum où les institutions africaines de réassurance pourraient échanger des vues sur les voies et moyens de promouvoir les échanges inter-africains d'affaires à travers des programmes déjà en place ou en en créant de nouveaux ou encore en combinant les deux. On ne saurait trop insister sur la valeur stratégique d'un tel forum.

A ce propos, l'Africa Re poursuivra en collaboration avec l'Organisation des Assurances Africaines le projet relatif à la Chambre de Compensation Africaine des Assurances qui n'est pas une fin en soi, mais un catalyseur nécessaire pour l'echange d'affaires au niveau du continent.

D'autre part, le PROGRAMME AFRICAIN DE RETROCESSION de la Société continue de se développer. Ce programme qui est exclusivement africain (tant en ce qui concerne les affaires qu'il accepte que pour ce qui est de ses rétrocessionnaires) se nourrit essentiellement de primes de gros risques qui, du fait de leur importance et de la technologie utilisée, sont souvent bien souscrits. Il assure aux compagnies africaines la distribution des risques, l'équilibre et la qualité de la réciprocité qu'elles ne pourraient trouver ailleurs. L'Africa Re continuera par conséquent à encourager les compagnies ayant la capacité financière et technique requise à souscrire audit programme et incitera d'un autre côté les compagnies y participant à lui céder plus d'affaires pour améliorer son encaissement.

Le Pool Aviation Africain géré par la Société a également continué d'enregistrer des résultats satisfaisants. Ne souscrivant que des affaires de compagnies aériennes africaines (une industrie qui est en train de payer des primes très élevées en raison de la sinistralité désastreuse de la branche Aviation sur le plan mondial), le Pool offre des affaires relativement équilibrées. Bien que l'effectif de ses membres ait légérement augmenté en 1986, des efforts seront faits pour augmenter sa capacité et le nombre de ses participants.

L'Africa Re se félicite des développements qui ont eu lieu dans certains marchés et qui visent à assurer une rétention maximale des affaires nationales avant le recours au marché international. En plus de sa participation à ces programmes, elle est disposée à aider, à favoriser de tels échanges qui entrent dans le cadre de l'un de ses principaux objectifs, à savoir, la promotion de la croissance des capacités de souscription et de rétention de l'industrie africaine des assurances et de la réassurance.

Commémoration du 10è anniversaire de l'Africa Re au Bureau Régional de Casablanca

PRINCIPAUX POINTS DE LA SITUATION FINANCIERE
RESUME DE LA SITUATION FINANCIERE DES 5 DERNIERES ANNEES
(EN '000 US$)

DESCRIPTION / EXERCICE	1986	1985	1984	1983	1982
SITUATION FINANCIERE					
1. Immobilisations	607,50	573,98	519,88	624,98	365,78
2. Placements	7.720	7.387,05	4.918,98	3.922,08	3.954,53
3. Fonds de roulement	26.289,47	25.874,59	22.116,29	21.935,67	13.843,99
4. Avoirs des Actionnaires	7.547,99	6.619,51	4.470,23	3.971,93	3.629,80
5. Fonds de Réserve au 31 Décembre	14.927,17	13.328	12.100	9.424,57	7.008,06
6. Réserve pour sinistres à payer au 31 Décembre	12.141,81	13.888,13	10.984,91	13.086,23	7.526,44
PERTES ET PROFITS					
7. Produits des placements et intérêts	612,97	536,60	491,74	334,59	605,59
8. Frais relatifs aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	218,02	306,87	309,15	444,57	527,72
9. Frais de gestion	2.548,45	2.863,40	3.137,35	3.036,84	2.711,38
10. Bénéfice/(Perte) de l'exercice	928,48	2.149,27	498,31	342,13	(1.877,79)
COMPTE DES RESULTATS TECHNIQUES					
11. Primes brutes souscrites au titre de toutes les années de souscription	34.513,77	43.714,27	47.088,50	52.551,37	32.783,76
12. Primes retenues au titre de toutes les années de souscription	31.250,70	35.201,99	36.533,54	41.298,92	23.927,52
13. Charges nettes (sinistres, commissions et charges diverses)	28.528,45	29.338,58	33.356,24	28.140,24	20.188,01
14. Excédent de souscription	3.637,50	2.032,91	2.566,36	4.423,90	3.074,50

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUX MEMBRES DE LA SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE

Conformément aux normes de révision généralement admises, nous avons examiné les états financiers des pages 16 à 22.Notre examen a comporté des contrôles par sondage des livres comptables et toutes les autres vérifications que nous avons considérées nécessaires d'effectuer en la circonstance.

A notre avis, les états financiers sus-mentionnés donnent respectivement une image sincère de la Société Africaine de Réassurance au 31 Décembre 1986, des résultats de ses opérations, de l'origine et de l'utilisation des fonds pour l'exercice clos à cette date, établis conformément aux principes comptables généralement admis.

Lagos, Nigéria
le 9 Avril 1987

Akintola Williams & Co.
Experts Comptables

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
BILAN AU 31 DECEMBRE, 1986

	Note	1986 US$	1986 US$	1985 US$	1985 US$
UTILISATION DES RESSOURCES					
Placements	3		7.719.999		7.387.052
Actif à court terme					
Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurance		13.374.807		16.642.997	
Dépôts chez les cédantes		28.562.070		32.824.870	
Débiteurs divers, intérêts acquis et charges payées d'avance		454.907		434.893	
Banque et Caisse	4	3.723.443		2.358.280	
		46.115.227		52.261.040	
A déduire: **Passif à court terme**					
Comptes courants créditeurs sur opérations de réassurance		11.375.926		13.667.666	
Dépôts dus aux rétrocessionnaires		7.763.840		11.686.556	
Autres créanciers, charges et provisions		685.995		1.032.228	
		19.825.761		26.386.450	
Actif à court terme net			26.289.466		25.874.590
Immobilisations	5		607.503		573.997
			34.616.968		33.835.639
FINANCEMENT					
Capital libéré	6		4.660.000		4.660.000
Réserve Générale			561.596		561.596
Report à nouveau	7		2.326.393		1.397.911
			7.547.989		6.619.507
Réserves pour sinistres à payer et fonds de réserve	8		27.068.979		27.216.132
			34.616.968		33.835.639

EZZAT ABDEL BARY Président

EYESSUS W. ZAFU Directeur Général

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

COMPTE DES PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE, 1986

	1986		1985	
	US$	US$	US$	US$
Transfert du Compte des Résultats Techniques		3.637.499		2.032.912
Produits des placements et d'autres sources		612.917		536.596
Intérêts sur dépôts de réassurance		820.623		679.240
		5.071.039		3.248.748
Charges non imputées au compte des Résultats Techniques				
Frais relatifs aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	288.017		306.872	
Rémunération des Commissaires aux comptes	38.000		38.000	
Amortissements	133.909		123.755	
Perte de change	3.682.631		630.849	
		4.142.557		1.099.476
Profit Net de l'exercice reporté à nouveau (Note 7).		928.482		2.149.272

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

COMPTES DES RESULTATS TECHNIQUES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE, 1986

	Incendie et Accident	Maritime et Aviation	Vie	Total 1986	Total 1985
	US$	US$	US$	US$	US$
Revenus de Souscription:					
Primes brutes	24.689.586	9.136.457	687.729	34.513.772	43.714.271
A déduire: Primes rétrocédées	2.633.729	629.341	—	3.263.070	8.512.275
	22.055.857	8.507.116	687.729	31.250.702	35.201.996
Charges de Souscription					
Sinistres	10.513.515	4.566.591	295.277	15.375.383	13.409.066
Commissions	5.996.503	2.624.297	115.098	8.735.898	10.934.562
Primes: Excédent de sinistre	927.417	328.510	—	1.255.927	1.265.616
Charges	388.328	222.560	2.260	613.148	865.932
Frais de gestion	1.859.927	658,825	29,699	2.548.451	2.863.404
	19.685.690	8.400.783	442.334	28.528.807	29,338,580
Excédent des revenus sur les charges	2.370.167	106.333	245.395	2.721.895	5.863.416
Fonds de Réserve et Réserves pour sinistres à payer au ler Janvier	14.109.555	12.697.016	904.164	27.710.735	23,880.232
A déduire: Fonds de réserve et réserves pour sinistres à payer au 31 Décembre	(13.456.187)	(12.258.562)	(1,080,382)	(26.795.131)	(27.710.735)
Bénéfice technique transféré au compte des pertes et profits	3.023.535	544.787	69.177	3.637.499	2.032.912

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE, 1986

	1986		1985	
RESSOURCES	US$	US$	US$	US$
Résultat Net de l'exercice		928.482		2.149.272
Cessions d'immobilisations		—		4.189
		928.482		2.153.461
Ajustement d'élèments n'entrainant pas de mouvements de fonds				
Amortissements		133.909		123.755
Fonds de réserve et Réserves pour pour sinistres à payer		(147.152)		4.131.222
Fonds provenant des opérations		915.239		6.408.438
EMPLOI DES FONDS				
Acquisition d'immobilisations		(167.415)		(182.059)
RESSOURCES NETTES		747.824		6.226.379
Représenté par:				
MOUVEMENT DU FONDS DE ROULEMENT				
Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurances		(3.268.190)		2.633.437
Dépôts chez les cédantes		(4.262.799)		559.418
Débiteurs divers, intérêts acquis et charges payées d'avance		20.014		158.693
Comptes courants créditeurs sur opérations techniques		2.291.740		960.463
Dépôts dus aux rétrocessionnaires		3.922.716		1.395.569
Autres créanciers, charges et provisions		346.233		(46.213)
		(950.286)		5.661.367
Mouvements des placements et des liquidités nettes:-				
Placements	332.947		2.468.076	
Banque et Caisse	1.365.163		(1.903.064)	
		1.698.110		565.012
		747.824		6.226.379

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS DE 1986

NOTE 1

OPERATIONS

La Société Africaine de Réassurance a été créée par des Etats membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et la Banque Africaine de Développement en tant qu'institution intergouvernementale ayant pour mission de (1) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurances et de réassurance (2) placer les fonds ainsi constitués en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent et (3) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales. Pour parvenir à ces objectifs, elle entreprend des transactions en réassurance sur la base de traité ou sur une base facultative dans toutes les branches d'assurance, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Afrique, crée et/ou gère des pools, procède à des échanges de programmes portant sur les différents risques pour le compte et dans l'intérêt des marchés africains de l'assurance et de la réassurance.

NOTE 2

PRINCIPES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers sont les suivantes:

(a) **Comptes des Résultats Techniques, Réservés pour Sinistres à payer et Fonds de Réserve**

Les comptes des résultats techniques sont tenus sur la base de l'année de souscription et restent ouverts pendant une période de trois ans au cours de laquelle l'excédent des revenus sur les charges est versé dans la Réserve pour sinistres à payer. A la fin de la période de trois ans, lorsque les comptes techniques sont clos, les Réserves sont virées dans le compte des résultats techniques de ladite année de souscription et un "Fonds de Réserve" constitué pour faire face aux sinistres en cours. Le niveau du fonds de réserve est considéré ensuite à la fin de chaque année et les ajustements jugés nécessaires effectués.

(b) **Conversion des Devises**

(i) Les comptes de la Société sont tenus en Dollars US. Les créances et dettes libellées en devises autre que le Dollar US sont converties en Dollar US sur la base des taux de change en vigueur au moment de l'établissement du bilan.

(ii) Les éléments des revenus de souscription libellés en devises autres que le Dollar US sont convertis sur la base des taux de change en vigueur au moment de l'établissement du bilan. Les éléments des dépenses sont convertis aux taux de change en vigueur au moment où elles sont effectuées.

(iii) Les différences de change faisant suite à des règlements monétaires ou à des conversions d'actifs ou de passifs aux taux de change de fin d'année sont normalement portées au compte des pertes et profits, tandis que celles portant sur les dépôts chez les cédantes au titre des années de souscription non encore closes sont portées dans le compte des "Réserves pour sinistres à payer".

(c) **Placements**

Les placements à court terme sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur du marché.

Les placements à long terme sont évalués au prix de revient sauf en cas de baisse permanente du cours, auquel cas une provision pour dépréciation est constituée.

(d) **Immobilisations et Amortissements**

Les immobilisations sont présentées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base des durées de vie estimées des immobilisations; les taux annuels des amortissements sont:

Biens Immobiliers	2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans.
Mobilier, Installations et Equipements	de 12.1/2% à 33.1/3%
Matériel de Transport	25%.

(e) **Débiteurs**

Les comptes des débiteurs sont présentés déduction faite des provisions spécifiques pour risque d'irrécouvrabilité.

(f) **Frais de Gestion**

Les frais de gestion ont été répartis sur les différentes branches proportionnellement aux primes, mais entièrement imputés à l'année de souscription en cours.

NOTE 3

PLACEMENTS

Les placements s'analysent comme suit:

	1986 US$	1985 US$
Dépôts à terme	6.699.999	6.367.052
Souscription dans Shelter-Afrique	1.020.000	1.020.000
	7.719.999	7.387.052

NOTE 4

BANQUE ET CAISSE

Est inclus dans ces soldes l'équivalent de US$ 2.071.766 (1985 — US$ 1.092.535) représentant des dépôts à court terme temporaires en monnaies originales des pays membres et dont l'approbation de la conversion en Dollars américains est toujours attendue. Aucune provision n'a encore été faite pour les gains ou pertes de change qui pourraient intervenir avant leur conversion.

NOTE 5

IMMOBILISATIONS

	Biens Immobiliers et US$	Mobilier Installation Equipement US$	Matériel de Transport US$	Total 1986 US$	Total 1985 US$
Valeur					
Valeur brute au 1er Janvier	353.734	829.470	114.279	1.297.483	1.139.373
Acquisition de l'exercice	841	120.092	46.482	167.415	182.059
Cessions de l'exercice	—	(7.289)	(20.599)	(27.888)	(23.949)
	354.575	942.273	140.162	1.437.010	1.297.483
Amortissements					
Cumulés au 1er Janvier	23.719	605.129	94.638	723.486	619.491
Dotations de l'exercice	7.092	105.655	21.162	133.909	123.755
Reprise sur cessions de l'exercice	—	(7.289)	(20.599)	(27.888)	(19.760)
Cumulés au 31 Décembre	30.811	703.495	95.201	829.507	723.486
Valeur Nette Comptable					
Au 31 Décembre	323.764	238.778	44.961	607.503	573.997

NOTE 6

CAPITAL ACTIONS ET CAPITAL LIBERE

Le capital autorisé s'élève à US$15.000.000. Sur ce montant un total de US$10.000.000 est initialement disponible pour souscription, dont US$9.320.000 ont été effectivement souscrits. 50% du capital souscrit ont été appelés et libérés au 31 Décembre 1982. Les 50% restants seront appelés à la demande de la Société.

Le capital libéré de US$4.660.000 figurant au bilan au 31 Décembre, 1986 s'analyse comme suit:

	1986 US$	1985 US$
Capital à souscrire	10.000.000	10.000.000
Capital non souscrit	680.000	680.000
Capital souscrit	9.320.000	9.320.000
A déduire: capital non appelé	4.660.000	4.660.000
Capital appelé et libéré	4.660.000	4.660.000

NOTE 7

REPORT A NOUVEAU

Solde au 1er Janvier	1.397.911	(751.361)
Bénéfice de l'exercice	928.482	2.149.272
Solde au 31 Décembre	2.326.393	1.397.911

NOTE 8

FONDS DE RESERVE ET RESERVES POUR SINISTRES A PAYER

Ces fonds représentent les résultats techniques des années de souscription non encore closes, ainsi qu'une réserve pour sinistres à payer au titre des années déjà closes.

Ils s'analysent comme suit:-

	Réserves pour sinistres à payer	Fonds de réserve	Total 1986	Total 1985
	US$	US$	US$	US$
Incendie et Accident	7.536.187	5.920.000	13.456.187	14.109.555
Maritime et Aviation	4.181.394	8.077.168	12.258.562	12.697.016
Vie	150.382	930.000	1.080.382	904.164
Gain/(Perte) de change sur les dépôts de réassurance	—	—	273.848	(494.603)
	11.867.963	14.927.168	27.068.979	27.216.132

Commémoration du 10è anniversaire de l'Africa Re au Bureau Régional de Nairobi

ETAT DES SOUSCRIPTIONS ET DROITS DE VOTE
AU 31 DECEMBRE. 1986

Capital autorisé US$15.000.000

ANNEXE 1

Membres	Capital a souscrire Nombre d'actions	Montant	Montant non souscrit	Montant souscrit	Portion Appelée (50% souscrit)	Montant libéré	Droit de vote
1. Algérie	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	6.44
2. Bénin	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
3. Burkina Faso	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
4. Burundi	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
5. Cameroun	30	300.000	—	300.000	150.000	150.000	3.22
6. Rep. Centrafricaine	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
7. Chad	12	120.000	—	120.000	60.000	60.000	1.29
8. Congo	13	130.000	—	130.000	65.000	65.000	1.40
9. Côte d'Ivoire	25	250.000	—	250.000	125.000	125.000	2.68
10. Egypte	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	6.44
11. Ethiopie	28	280.000	—	280.000	140.000	140.000	3.00
12. Gabon	16	160.000	—	160.000	80.000	80.000	1.72
13. Gambie	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
14. Ghana	33	330.000	—	330.000	165.000	165.000	3.54
15. Guinée	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
16. Guinée Bissau	10	100.00	—	100.000	50.000	50.000	1.07
17. Kenya	26	260.000	—	260.000	130.000	130.000	2.79
18. Libéria	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
19. Libye	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	6.44
20. Mali	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
21. Mauritanie	12	120.000	—	120.000	60.000	60.000	1.29
22. Ile Maurice	14	140.000	—	140.000	70.000	70.000	1.50
23. Maroc	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	6.44
24. Niger	10	100.000	—	100.000	50.000	50.000	1.07
25. Nigéria	60	600.000	—	600.000	300.000	300.000	6.44
26. Sénégal	21	210.000	—	210.000	105.000	105.000	2.25
27. Sierra Leone	13	130.000	—	130.000	65.000	65.000	1.40
28. Somalie	12	120.000	—	120.000	60.000	60.000	1.29
29. Soudan	30	300.000	—	300.000	150.000	150.000	3.22
30. Swaziland	11	110.000	—	110.000	55.000	55.000	1.18
31. Tanzanie	24	240.000	—	240.000	120.000	120.000	2.58
32. Togo	11	110.000	—	110.000	55.000	55.000	1.18
33. Tunisie	25	250.000	—	250.000	125.000	125.000	2.68
34. Ouganda	22	220.000	—	220.000	110.000	110.000	2.36
35. Zaire	19	190.000	—	190.000	95.000	95.000	2.04
36. Zambie	34	340.000	—	340.000	170.000	170.000	3.65
37. Banque Africaine de Développement	100	1.000.000	—	1.000.000	500.000	500.000	10.73
Total	932	9.320.000	—	9.320.000	4.660.000	4.660.000	100.00
Etats Membres de l'Organisation de l'Unité Africaine auxquels des portions du capital ont été allouées mais qui ne les ont pas souscrites:-							
1. Botswana	10	100.000	100.000	—	—	—	—
2. Guinée Equatoriale	10	100.000	100.000	—	—	—	—
3. Lesotho	10	100.000	100.000	—	—	—	—
4. Madagascar	18	180.000	180.000	—	—	—	—
5. Malawi	10	100.000	100.000	—	—	—	—
6. Rwanda	10	100.000	100.000	—	—	—	—
7. Angola	17	170.000	170.000	—	—	—	—
8. Cap Vert	10	100.000	100.000	—	—	—	—
9. Comores	10	100.000	100.000	—	—	—	—
10. Djibouti	10	100.000	100.000	—	—	—	—
11. Mozambique	19	190.000	190.000	—	—	—	—
12. Sào Tomé et Principe	10	100.000	100.000	—	—	—	—
13. Seychelles	10	100.000	100.000	—	—	—	—
14. Zimbabwe	30	300.000	300.000	—	—	—	—
	184	1.840.000	1.840.000				
Total	1.116	11.160.000	1.840.000	9.320.000	4.660.000	4.660.000	100.00

ANNEXE III

RESUME DU BUDGET ADMINISTRATIF

de la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1987

	1987 US$'000	1986 US$000
Dépenses en Capital (y compris Mobilier, Agencements et Matériel de Transport)	360	292,60
Assemblée Générale Annuelle (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance et frais de voyage y afférents)	93	105
Réunions du Conseil d'Administration (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance, jetons de présence et frais de voyage y afférents)	219	235
Emoluments — Direction et autres membres du personnel	2.564	2.621,73
Frais de voyage et indemnités de subsistance relatifs aux activités de la Société à la formation du personnel.	147	136
Frais généraux	944,50	835,25
	4.327,50	4.225,58

Commémoration du 10è anniversaire de l'Africa Re au Siège, a Lagos.

Imprimé par Colourprint Ltd., P.O. Box 44466, Nairobi, Ker